



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Ville de Royat – CULTURE – Réparation vitre cassée – SN REPAR'VITRES

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la proposition de l'entreprise SN REPAR' VITRES, en date du 18/12/2025,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir la réparation d'une vitre cassée à l'Avan.C de la ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2025 du BA Actions Culturelles,

DECIDE

Article 1 : L'entreprise REPAR' VITRES sise 16 rue Maurice Bellonte à COURNON, est retenue pour la réparation de la vitre cassée de l'Avan.C de la ville de Royat, pour un montant de 1 075.15 € HT soit **1 290.18 € TTC**.

Article 2 : Les caractéristiques et le contrat sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise REPAR' VITRES
- M. le Directeur Général des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 17/01/2025

Le Maire,
Marcel ALEDO



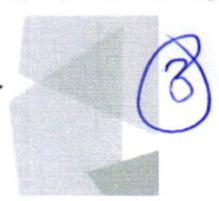
Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

directeur de Musique → Voir avec Hervé

sarl SN REPAR' VITRES

16 RUE MAURICE BELLONTE
63800 COURNON D AUVERGNE
Tél portable : 07 87 04 87 77
Site web : www.repar-vitres.fr
Email : repar.vitres@sfr.fr

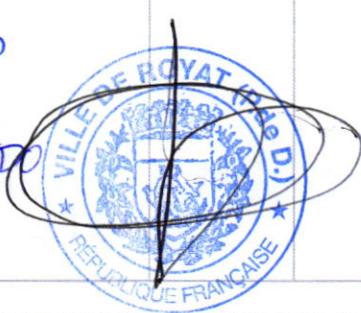


Devis		Numéro DE00002668
Date : 18/12/2024		
Code client	Date de validité	Mode de règlement
CL01570	17/01/2025	

MAIRIE DE ROYAT
46 BOULEVARD BARRIEU
63130 ROYAT
Tél :

Description	Qté	Unité	Montant HT	TVA
Référence du chantier : changement du double vitrage de la porte d'entrée de l'AVAN'C	0,00		0,00	0,00
VI-DEPL2 Déplacement pour pose d'un ou plusieurs vitrages dont la surface du plus grand est inférieur a 2 m2 .	1,00	Forfait	55,00	20,00
VI-DOUF2 VITRAGE DOUBLE 44/2 (PRIX PAR FACE) dimensions : 834 x 2039 mm	1,70	Metre Carré	367,88	20,00
VI-PV1 PLUS VALUE PROTECTION THERMIQUE Traitement thermique renforcé au m2	1,70	Metre Carré	47,94	20,00
VI-PV2 PLUS VALUE GAZ ARGON Plus value en M2 pour présence de gaz de type argon dans l'espace entre les deux vitrages.	1,70	Metre Carré	34,34	20,00
VI-DOUF1 VITRAGE DOUBLE33/2 (PRIX PAR FACE) dimensions : 834 x 2039 mm	1,70	Metre Carré	347,99	20,00
MO01-Main d'œuvre vitrierie d'un deuxième techniciens pour la pose du double vitrage (poids 59.2kg) Enlever le groom et la poignée de la porte, système complexe.	4,00		180,00	20,00
EVACUATION: TRAITEMENT/RECYCLAGE DU VERRE (PARTENAIRE ST GOBAIN GLASSRECYCLING)	1,00	Forfait	42,00	20,00

BON POUR ACCORD
06 JAN. 2025
Stavel ALETO
Stave



Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	1 075,15	215,03

Total HT	1 075,15
Total TVA	215,03
Total TTC	1 290,18
Acomptes	0,00
Net à payer	1 290,18 €

**Pour le client (signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord)
Acompte de 30% a la commande.**